

*Proposition présentée par les députés :
M^{me} et MM. Thomas Bläsi, Christo Ivanov,
Michel Baud, Stéphane Florey, Marc Falquet,
Bernhard Riedweg, Patrick Lussi, Christina
Meissner*

Date de dépôt : 20 février 2015

Proposition de motion pour un bon fonctionnement du service de dermatologie aux HUG

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- que depuis le départ à la retraite du professeur Saurat, le service de dermatologie de l'hôpital rencontre de nombreuses difficultés ;
- que des différences de facturation pour les mêmes actes médicaux semblent importantes entre les dermatologues installés en ville et le service des HUG ;
- que déjà huit médecins dermatologues ont démissionné du service ;
- que de nombreux collaborateurs du service réfléchissent aujourd'hui encore à le quitter ;
- qu'un audit de la FMH aurait pu remettre en cause la qualification universitaire du service de dermatologie des HUG ;
- que malgré de nombreux audits internes les dysfonctionnements semblent perdurer ;
- que les problèmes de management du service induisent des risques quant à la formation des futurs spécialistes ;
- que la différence de cahier des charges entre le pays d'origine des chefs de service (Allemagne) et ce que l'on attend d'un chef de service aux HUG pourrait poser des problèmes de management ;

- que finalement les patients pourraient ne pas bénéficier des soins adéquats alors même que le service de dermatologie était un fleuron des HUG de réputation internationale à l'époque du professeur Saurat,

invite le Conseil d'Etat

- à appliquer toutes les mesures nécessaires au rétablissement d'un fonctionnement adéquat du service ;
- à revoir la nomination des chefs de service en priorisant la compétence clinique ;
- à s'assurer que la classification universitaire du service de dermatologie ne puisse être remise en cause.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Le service de dermatologie semble dysfonctionner aux HUG : suite à des problèmes de management, de nombreuses démissions – huit médecins – sont intervenues et d'autres seraient encore à venir.

Le départ du professeur Saurat n'a vraisemblablement pas été anticipé avec assez d'attention et la nomination des professeurs Buenke et Mulsted après un intérim difficile n'a pas réussi à rendre au service son lustre d'antan.

Une rupture s'est faite entre les dermatologues installés en ville et le service de dermatologie des HUG, la confiance étant rompue alors même que la collaboration de ces professionnels est essentielle pour assurer la meilleure prise en charge de la population.

Un audit interne marque également des problèmes de communication à l'interne et une conception différente entre les chefs de clinique et les chefs de service quant au rôle à tenir par chacun.

Un audit de la FMH aurait pu remettre en cause la classification universitaire du service, cette situation pour peu qu'elle soit confirmée serait purement et simplement dramatique dans le cadre d'un hôpital universitaire car témoignerait de graves problèmes de formation.

Les différences de facturation pour les mêmes actes médicaux n'ont tout simplement pas de raison d'être : le nombre de prises en charge allant diminuant, il est important de savoir quelle en est la justification.

Enfin, la nomination de chefs de service, où le poids de la Faculté est important, doit absolument être revue par le département. En effet, les compétences cliniques doivent prévaloir sur la composante purement universitaire ou de recherche fondamentale pour des raisons évidentes de fonctionnement du service.

De plus, lors de recrutements extérieurs à la Suisse, il convient d'intégrer systématiquement une vérification de la perception du cahier des charges du poste qui peut être très différente en fonction des pratiques et des responsabilités habituellement assurées dans le pays d'origine.

Mesdames et Messieurs les députés, nous vous prions de soutenir cette motion qui demande au Conseil d'Etat de prendre toutes les mesures adéquates pour rétablir le fonctionnement du service de dermatologie.